



## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DES SAGES : APPEL À CANDIDATURES

Le Conseil des Sages est une instance de participation citoyenne créée à Melesse en 2017.

Les missions générales sont, à la demande du Maire, de participer à la réflexion sur des projets ou actions menées par la municipalité et d'apporter son analyse sur des faits ou des dimensions choisies par le Conseil lui-même.

Les principes du Conseil des sages se réfèrent à la charte de Blois : l'intérêt collectif, la neutralité, la confidentialité, l'assiduité, la parité, la représentativité et la gratuité.

### Quelles sont les conditions pour en faire partie ?

- S'investir pour l'intérêt collectif ;
- Être âgé d'au moins 55 ans ;
- Être libre de tout engagement professionnel ;
- Ne pas être élu municipal, ni engagé dans une autre commission consultative communale.
- Habiter la commune ;

Plus d'informations sur : [jeparticipe.melesse.fr](http://jeparticipe.melesse.fr). L'appel à candidatures est ouvert **jusqu'au 17 mai 2024**.

Toute personne intéressée doit adresser une lettre motivée à déposer à l'accueil de la mairie ou par courriel : [mairie4@melesse.fr](mailto:mairie4@melesse.fr)



## INFORMATIONS COMMUNALES

### BUDGET PARTICIPATIF #4 : L'HEURE DU VOTE !

Le budget participatif c'est l'opportunité pour les habitants de s'impliquer directement dans un projet pour la ville.

- Projet n°1 : Installation d'un skate park
- Projet n°2 : Terrain de basket / tables de jeux pour toutes les générations
- Projet n°3 : Installation d'un abri-vélo au Champ Courtin
- Projet n°4 : Mini terrain de foot et basket aux Fontenelles

**Du 15 avril au 15 mai**, c'est à vous de voter pour le projet que vous préférez. Ce vote peut être numérique (via la plateforme participative) ou physique (bulletin de vote à l'accueil de la mairie, de la médiathèque ou au centre ados).

Pour voter, vous devrez être habitant de Melesse et indiquer votre nom et votre prénom sur votre bulletin de vote. Les conditions d'âge pour voter ont évolué cette année : les jeunes de 12 ans et plus peuvent désormais exprimer leur vote.

## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Cette commémoration constitue un repère de la vie républicaine et souligne l'importance du devoir de mémoire. Un dépôt de gerbes au pied du Monument aux morts aura lieu à 11h30 et sera suivi d'un moment de recueillement. Cet événement a obtenu le label Mission Libération de l'État.

L'exposition "le 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement de Normandie", organisée par l'Union Nationale des Combattants de Melesse, sera ouverte le 8 mai à l'issue de la cérémonie puis du 13 au 17 mai de 14h30 à 18h à la salle tennis de table (salle polyvalente), entrée libre.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin**. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :  
- Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai en ligne : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
- Jusqu'au 3 mai à l'accueil de votre mairie

## RENDEZ-VOUS À LA MÉDIATHÈQUE

- Atelier Jeux Vidéos – **mercredi 24 avril** de 15h à 16h30. Dès 7 ans sur inscription.
  - « Lire et faire lire » – **mercredi 24 avril** de 15h à 16h30. Catherine, bénévole dans l'association, vient à la rencontre du jeune public pour des temps de lecture partagés. Dès 7 ans sur inscription.
  - Café littéraire – **samedi 27 avril** à 10h30. Venez partager un moment convivial autour de la lecture ! Entrée libre.
  - De fil en aiguille - **samedi 4 mai** de 10h30 à 12h Tricot, crochet, broderie...
- Contact** : 02 99 13 24 66  
[mediatheque@melesse.fr](mailto:mediatheque@melesse.fr)

## EXPOSITION « LIGNES DE VIE » Compagnie Le Vent des Forges

**Jusqu'au 27 avril** à la salle Cabu. Derniers jours pour venir écouter le bruit que font les anecdotes ! Cette exposition met en scène la parole de nos Grands Aînés à partir d'une série d'anecdotes originales. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la mairie. Rencontre avec l'artiste les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 14h à 18h, les jeudis de 9h30 à 12h30.



## TRAVAUX

**8 place de l'Église** : en raison de travaux de pose de compteurs ENEDIS par l'entreprise ERS FAYAT à partir du 15 avril (pour 15j), la circulation piétonne devra se faire sur le trottoir opposé.

**Rue de Saint Germain** : en raison de travaux pour le raccordement au réseau ENEDIS par l'entreprise ERS FAYAT à partir du 15 avril (pour 15j), la circulation se fera en alternance sur demi-chaussée.

**Coupure de courant** pour travaux sur le réseau de distribution d'électricité :

- mardi 30 avril de 8h45 à 12h15 : les Bas Colliots

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET D'EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION

Par arrêté préfectoral du préfet d'Ille-et-Vilaine, il sera procédé à l'ouverture d'une enquête publique, préalable à la délivrance d'une autorisation environnementale relative à la mise en œuvre du projet d'extension de la station d'épuration de Melesse, du **lundi 6 mai au jeudi 6 juin**.

Les pièces du dossier seront mises à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie de Melesse (aux heures et jours habituels d'ouverture) et sur le site internet de la préfecture.

Des observations et propositions sur le projet peuvent être formulées : sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Melesse, par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Melesse, ou par voie électronique, à l'adresse suivante : [pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr)  
Monsieur Bernard PRAT, désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations écrites ou orales du public à la mairie de Melesse :

- lundi 6 mai de 9h à 12h (Salle des Iris) ;
- mardi 21 juin de 10h30 à 12h30 (Salle des Iris) ;
- jeudi 6 juin 2024 de 14h00 à 17h00 (Salle des Iris).



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### DÉCLARATION DES REVENUS DE 2023

- Déclaration papier : la date limite de dépôt des déclarations est fixée au **21 mai 2024** à minuit.

- Déclaration en ligne : vous pourrez accéder au service en ligne sur le site des impôts dès le 11 avril pour faire votre déclaration des revenus de l'année 2023. Si vous déclarez en ligne, vous bénéficiez de délais supplémentaires. La date limite de déclaration en ligne est fixée au **30 mai 2024** à 23h59.



## NOS ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

### CLUB DE L'AMITIÉ

**Vendredi 26 avril** : Concours de belote ouvert à tous à 14h, partage du cochon avec lots à tous, buvette et restauration, salle Champ Courtin, Accueil à partir de 13h15.

**Lundi 29 avril** : après-midi découverte de foot en marchant à 14h au stade de Sens de Bretagne

**Jeudi 2 mai** : Café numérique de 9h à 12h " ma messagerie optimisée", salle J. Higelin (mairie)

**Mercredi 12 juin** : Fête de l'amitié annuelle départementale à St Coulomb. Entrée-tombola 6 €. Possibilité plateau repas sur réservation, transport car dans la limite places.

**Contact** : Alain 06 80 88 10 75

mail: [club.amitie.melesse@gmail.com](mailto:club.amitie.melesse@gmail.com) sur [www.gemouv35.fr](http://www.gemouv35.fr)

## ENTENTE PALETISTE

Entraînement des amis de la planche à palets, **vendredi 26 avril** à 19h30, salle des associations. Toute personne intéressée par la pratique du palet sera la bienvenue.

## EOLINE

Bal breton pour les enfants le **mardi 30 avril** de 14h à 16h, salle Le Champ Courtin. Il sera animé par Anne Marie pour les danses et Emile pour la musique.

Parents et grands parents pourront participer.

Petit goûter offert aux enfants. Participation de **3€** par enfant.

Contact Roselyne LEBRUN, présidente, au 06 45 03 30 79.



## OFFRES D'EMPLOI

### MAIRIE DE MELESSE

Le pôle enfance jeunesse recherche des animateur/trices pour les vacances d'été au sein du Centre Ados.

Missions :

- Être force de proposition lors des temps informels (activités créatives, sportives ...)
- Encadrer les jeunes lors de sorties.
- Veiller à la bonne gestion des espaces d'animation, du matériel, des équipements.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 19h. Possibilité de travailler en matinée ou en soirée en fonction des besoins du service.

Renseignements : [ados@melesse.fr](mailto:ados@melesse.fr) - 07.79.47.91.62

### PARTICULIER

Recherche personne intéressée pour effectuer quelques heures de ménage par semaine. Moyen de paiement à négocier.

Contact : 06 41 33 37 42



## PERMANENCES

**DENTISTE** : En cas d'urgence les dimanches et jours fériés, il convient de contacter le Samu d'Ille et Vilaine : 15.

**PHARMACIE** : 3237.

**CABINETS MEDICAUX** : Tél : « 15 », ou « 112 »

**CABINET INFIRMIER de Mmes BOULLET, RALLU, LEBRETON** 2 place de l'église Melesse Tél : 06 08 99 43 14.

**CABINET INFIRMIER - Didier LECAPLAIN** - 3 rue Gilles Ridard à Melesse - Tél : 02 99 66 99 86 ou 06 83 20 60 89.

**CABINET INFIRMIER de M. GALAIS, Mme KASSE MULLER** - 6, rue de la Mézière Tél : 02 23 22 39 77 ou 06 49 27 11 71

**AMBULANCE : CHRISTIAN** Les- Olivettes Melesse.

Tél : 07 88 00 64 80 du lundi au vendredi de 8h à 20h.

**Urgence en ambulance** : La nuit, dimanches et jours fériés : 15